

PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

PRÉFECTURE
DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES
Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement

COMMUNES DE BEURAINS ET ACHICOURT

ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION DES LIMITES TERRITORIALES
DE BEURAINS ET ACHICOURT

AVIS D'ENQUÊTE

Le public est informé qu'en application du code des relations entre le public et l'administration et en exécution d'un arrêté préfectoral du 4 novembre 2016 une enquête publique aura lieu en mairies de BEURAINS et ACHICOURT pendant 16 jours, du jeudi 17 novembre au vendredi 2 décembre 2016 inclusivement sur le projet de modification des limites territoriales de ces deux communes.

M. Gilles PARENNA, retraité de l'Education nationale, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la période susvisée, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête en mairies de BEURAINS et ACHICOURT aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Ils pourront consigner leurs observations sur le registre qui y sera ouvert à cet effet. Ils pourront également les adresser par écrit soit au commissaire enquêteur en mairie, soit aux maires de BEURAINS et ACHICOURT qui les annexeront au registre.

Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- le lundi 17 novembre 2016 de 9h00 à 12h00, à la mairie de ACHICOURT
- le vendredi 2 décembre 2016 de 14h00 à 17h00, à la mairie de BEURAINS

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de 30 jours pour rendre son avis sur l'emprise des ouvrages projetés et dresser le procès-verbal de l'opération après avoir entendu toutes personnes susceptibles de l'éclairer.